

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT TROIS Le 16 Mars à 19h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 09 mars 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINOT Alain, Mme DUJELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, M VIODRIN Jérôme, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 38

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, M MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine, M LE PAGE Clément (remplacé par M DESBENOIT Bernard), Mme TROUILLET Nelly, Mme LEBEAU Colette, M CHENAUD Fabrice, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme BOURNEZ Christine à M FAYOLLE Jean, M DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, Mme TROUILLET Nelly à M JARSAILLON Philippe, M CHENAUD Fabrice à Mme CALLSEN Marie-Christine

Election d'un secrétaire de séance : Mme GASDON Christine (Boyer)

N°2023/N°026

OBJET : VENTE DE TERRAIN SUR LA ZONE DES BELUZES – MODIFICATION DE LA DELIBERATION 2022-108

M. le Président rappelle aux conseillers communautaires qu'une vente de terrain sur la zone des Beluzes a déjà été validée par le Conseil en 2022 au profit de la société ATT qui vient de changer de dénomination – rappel des éléments : L'entreprise JAF GROUPE (anciennement dénommée ATT) est installée sur la zone d'activités des Beluzes. Pierre ROCHE son dirigeant a sollicité Charlieu Belmont Communauté il y a un an pour un projet d'extension du bâtiment actuel. Une option lui a été accordé pour une durée d'un an à partir de mai 2021.

Au vu de l'échéance, la collectivité l'a recontacté en ce début d'année et l'a rencontré le 15 mars 2022. Il a précisé qu'il souhaitait élargir ses activités, se diversifier. Pour cela, il a besoin d'agrandir son local actuel. Pour réaliser son extension, il aurait besoin d'une surface d'environ 1 200 m².

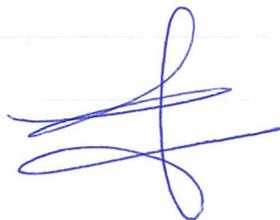
Par délibération en date du 30 mai 2013, le prix de vente des terrains desservis mais non lotis, situés en zone industrielle sur la zone d'activités des Beluzes à Pouilly sous Charlieu, a été fixé à 18 € HT / m². France Domaine a été saisi pour l'évaluation.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Approuve la vente d'une partie de la parcelle D2324 pour une superficie d'environ 1 200 m² sur la zone d'activités des Beluzes à Pouilly sous Charlieu pour le projet de l'entreprise JAF GROUPE,
- Fixe le prix de vente à 18 € HT / m²,
- Dit que l'acquisition de la parcelle se fera par le biais de l'entreprise JAF GROUPE,
- Dit que le projet de l'entreprise devra respecter les différents documents réglementant la zone d'activités,

- Interdit au preneur toute mutation du bien pendant une durée de 10 ans sans accord préalable de la Communauté de Communes,
- Dit que les frais d'acte notarié seront à la charge de preneur,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à cette opération.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Boyer
Mme Christine GARDON



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230316-N2023-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023